



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

---

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2024/68

Le 22 octobre 2024

### **La Cour adresse ses meilleurs vœux à S. Exc. M. le juge Shigeru Oda à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire**

LA HAYE, le 22 octobre 2024. Aujourd'hui, la Cour internationale de Justice adresse ses meilleurs vœux à S. Exc. M. le juge Shigeru Oda pour son 100<sup>e</sup> anniversaire. À cette occasion, la Cour se souvient de la remarquable contribution du juge Oda à son travail judiciaire, de son ouverture d'esprit, de ses excellentes relations avec ses collègues, toujours empreintes de courtoisie, ainsi que de son indéfectible indépendance.

Né au Japon le 22 octobre 1924, le juge Oda a mené une vie aussi riche en expériences et en réalisations que longue et exemplaire. Membre de la Cour pendant trois mandats successifs de neuf ans, de 1976 à 2003, dont un mandat de vice-président de 1991 à 1994, il en a profondément marqué l'histoire.

Attaché à son indépendance, le juge Oda a publié un nombre record d'opinions individuelles et dissidentes qui, à ce jour, continuent d'être étudiées par les universitaires. Il est non seulement respecté par ses pairs, mais aussi estimé par les nombreux juristes et étudiants qui ont eu le privilège de le côtoyer et de bénéficier de sa précieuse expertise et de son enthousiasme pour le droit international.

La sagesse et l'intégrité du juge Oda continuent d'être une source d'inspiration pour les spécialistes du droit du monde entier.



Portrait officiel du juge Oda en tant que membre de la Cour.



Portrait du juge Oda dans un couloir du Palais de la Paix.

(Photographies : avec l'aimable autorisation de la CIJ. Tous droits réservés.)

---

*Remarque* : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

---

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

---

Département de l'information :

M<sup>me</sup> Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M<sup>me</sup> Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337

Adresse électronique : [info@icj-cij.org](mailto:info@icj-cij.org)